



**EGLISE PROTESTANTE
UNIE DE FRANCE**
communion luthérienne et réformée

Protestants en Pays d'Aix



**Le président
du Conseil presbytéral :
Pierre FICHANT**

Aux membres
de l'Église protestante unie
du pays d'Aix-en-Provence

Objet : convocation à l'assemblée générale

Chers amis,

Le conseil presbytéral (CP) vous convie à l'**assemblée générale** (AG) de l'Église protestante unie du pays d'Aix-en-Provence.

Cette année, elle se déroulera encore en deux temps :

1^{ère} partie non statutaire, le **mercredi 13 mars**, de 19h à 21h, où nous débattons de l'ordre du jour suivant

- Méditation (pasteur Gill DAUDÉ)
- Bilan de l'année écoulée
- Situation financière
- Processus d'Église verte
- Projet missionnaire Aix-Pertuis
- Temps de libre parole en petits groupes

2^e partie statutaire, le **dimanche 24 mars** (intégrée au culte). L'émargement débutera à 9h30 et l'ordre du jour sera le suivant:

- Désignation du bureau de l'AG, lecture de la déclaration de foi de l'ÉPU et approbation de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal des AG des 14 et 18 mars 2018
- Rapport moral et vie de l'Église locale
- Approbation des comptes 2018, vote du budget 2019
- Travaux immobiliers et mobiliers
- Divers

Accueillis par le Christ, nous recevons cet appel du Dieu vivant qui nous invite à nous mettre en chemin et à participer à cette assemblée générale pour être ses témoins en Église et dans la cité.

Fraternellement,

Pour le conseil presbytéral

Pierre FICHANT
Président

PS : si vous ne pouvez venir à l'AG, vous pouvez donner procuration à un autre membre électeur en remplissant le bulletin ci-joint (un électeur ne peut disposer de plus d'un pouvoir) **ou renvoyer le pouvoir** en blanc sans oublier de le signer.